



# la VOIX du TRAM

Chapelle de la Jayère. Photo V Didier



Magazine d'information municipal de Saint Antoine l'Abbaye

N° 37

Mai 2021

## **Bienvenue dans la nouvelle Mairie & Saison 2021**

**P. 2 :** Edito

**P. 4 :** CCAS

**P. 6 :** la vie associative

**P. 9 :** Les finances

**P. 10 :** Les travaux

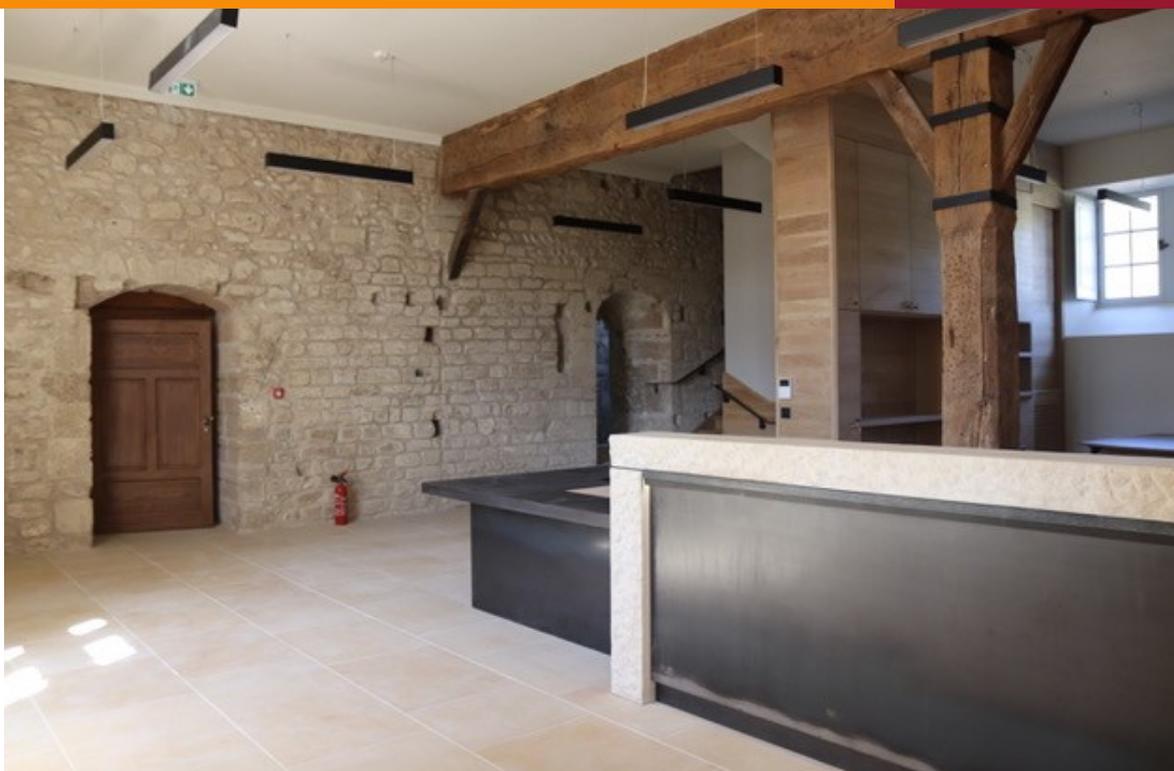
**P. 13 :** Bien vivre ensemble

**P. 14 :** Une page d'histoire

**P. 16 :** Nouvelles  
activités sur  
la commune

**P. 18 :** Agenda 2021

**P. 20 :** Services communaux  
et Informations pratiques



**Les nouveaux locaux  
de la Mairie :**

*l'accueil*

*l'escalier*

*le couloir du*

*bâtiment des étran-  
gers au 1er étage*

**Photos :**

**Richard Effantin**

**Avril 2021**





# EDITO

## Une nouvelle mairie pour tous

Ce mois d'avril 2021 marque une étape importante pour les travaux sur les bâtiments communaux classés *Monument Historique*. La tranche ferme, nouvelle mairie et accès commun aux trois bâtiments, se termine. Le secrétariat de mairie est en train de s'installer dans ses nouveaux locaux. Dans un mois environ le bâtiment des étrangers, destiné à accueillir les associations, nous sera livré et le mois suivant l'office de tourisme devrait intégrer la porterie ! Ces travaux auront duré 3 ans après étude de programmation (lancée dès 2013...), travaux de maîtrise d'œuvre, concertation avec les partenaires financiers, diagnostic archéologique avec notamment découverte des murs du grand hôpital qui accueillait les malades au moyen-âge ...

Pendant trois ans, le secrétariat de mairie a fonctionné dans l'annexe de Dionay. Merci à la commune nouvelle, au maire délégué Christian Garnier d'avoir permis ce fonctionnement transitoire, merci aux secrétaires de s'être adaptées à cette situation et de s'être impliquées dans le suivi administratif et comptable de cette opération complexe. Merci à la maîtrise d'œuvre, en particulier Philippe Donjerkovic, Florence Buzzi architectes du patrimoine et Jean Renaudin coordinateur, aux entreprises et aux adjoints d'avoir conduit et suivi ces travaux sur le long terme...

Le coût de cette opération est élevé, près de 5 M d'euros TTC : bien évidemment, elle n'aurait pu se réaliser sans le soutien et l'implication de tous nos partenaires financiers avec lesquels nous avons entretenu de

bonnes relations : la DRAC, la préfecture de l'Isère, la Région, le département et la communauté de communes. Nos objectifs de 80 % de subventions se concrétisent ! Quand nous disposerons des comptes définitifs, nous vous les communiquerons dans le détail.

Au final, grâce à l'implication de tous, nous avons pu réaliser des travaux de restauration de très grande qualité sur le patrimoine antonin que nous transmettrons aux générations futures ! Aujourd'hui, je souhaite que chaque antonin puisse s'approprier cette nouvelle mairie qui est notre maison commune. Bientôt ce seront les associations qui pourront bénéficier de locaux adaptés, en particulier celles qui disposent de salariés. Et l'office de tourisme intercommunal pourra accueillir visiteurs et touristes à l'entrée du site abbatial, dans de très bonnes conditions. Je souhaite que les conditions sanitaires nous permettent d'organiser une journée portes-ouvertes à destination des antonins, probablement en septembre.

Avec la mise en service de ces bâtiments publics et la sortie de la crise sanitaire espérée, je souhaite que notre village puisse retrouver sa vitalité, son dynamisme tant au niveau associatif qu'économique. Après cette période éprouvante pour beaucoup, nous devrions avoir de belles occasions de nous retrouver durant la période estivale qui ne tardera pas.

**Marie-Chantal Jolland**

## DÉPARTS À LA RETRAITE

*Ces derniers mois, trois employés communaux ont fait valoir leur droit à la retraite. Les circonstances actuelles ne nous ont pas encore permis de leur rendre hommage comme il conviendrait.*

*Depuis 2008, **Martine Argoud** était employée à mi-temps à la médiathèque, les lecteurs, les élèves ont apprécié sa présence et ses conseils. **Joëlle Makloufi**, détachée du ministère de la justice, nous a rejoints comme secrétaire de mairie en 2012 : nous avons tous apprécié son écoute, sa disponibilité et ses compétences. Plus récemment, **Jean-Luc Blanc**, adjoint technique, nous a quittés officiellement pour une retraite bien méritée : il était au service de la commune depuis 1993 !*



## Centre Communal d'Actions Sociales

### ✓ Bilan de la cueillette et « mondée à domicile » des noix de la commune de Saint-Antoine-l'Abbaye

Pour rappel, en octobre 2020, les noix de la commune ont été ramassées puis mises à sécher dans un hangar mis à disposition à Dionay.

Une personne s'est chargée de brasser les noix au séchoir pour un meilleur séchage.

Quelques kilos de noix sèches entières ont été vendus à des particuliers qui en avaient fait la demande.

La récolte du mois d'octobre 2020 a produit plus de **550 kg de noix sèches**, qui ont été cassées à la machine, soit **22 sacs de 25 kg en moyenne**.

Etant donné les restrictions sanitaires, la « classique » mondée à la salle des fêtes, prévue le 16 janvier 2021, a été annulée.

C'est ainsi qu'une « mondée à domicile » a été proposée.

La distribution des sacs de noix cassées ainsi que le retour et la vente des cerneaux se sont bien déroulées avec l'aide de deux membres du CCAS. ■

### ✓ Plus de 50 personnes ont participé à cette mondée

Le retour des personnes qui ont participé à cette activité est très positif ; et ce d'autant que nous étions avec un couvre-feu à 18h et que les soirées étaient encore bien sombres à cette période d'hiver. Certaines personnes auraient souhaité monder plus, mais la récolte était épuisée.

### ✓ Résultat quantitatif de la mondée 2021:

Les cerneaux étaient beaux dans l'ensemble.

Sur les 22 sacs distribués :

- 34% de demi-cerneaux entiers et invalides blancs.
- 2% de cerneaux arlequins pour de l'huile de noix (soit environ 5 litres qui ont été vendus en demi-litres).
- 64% de coquilles et déchets

Le résultat brut est de 1407,70 € pour l'ensemble de la récolte de l'automne 2020, duquel il faut déduire 80 € pour le cassage des noix et la fabrication d'un peu d'huile de noix, soit un **résultat net au 17/03/2021 de 1 327,70 €** ■



Simone, Jean, Eliette et Gérard, Jeannine, Suzanne et Pierre : quelques mondeuses et mondeurs à l'œuvre, chacun chez soi...

### ✓ Résultat qualitatif de l'action du CCAS :

Une belle action pour cette année dans ce contexte de restrictions sanitaires liées à la pandémie Covid et qui a permis de réaliser une des missions du CCAS : **créer et maintenir des liens sociaux pour les habitants**.

Nous remercions encore toutes les personnes qui ont participé à la cueillette des noix et à la mondée à domicile, ainsi que tous celles et ceux qui ont contribué à l'organisation et au bon déroulement de cette action conviviale.

**Bernadette Villard, référente CCAS,**

# IS COMMUNALES

## ✓ Bilan à 6 mois sur la mise en place de notre mutuelle communale

Au 18 janvier 2021, voici le bilan que nous pouvons faire suite à la rencontre de notre interlocuteur, monsieur Falconnet, avec 29 habitants :

- 16 adhésions pour 28 bénéficiaires (11 couples dont 1 avec enfant / 5 personnes seules)
- 5 refus
- 3 personnes qui n'ont pas donné suite
- 4 personnes à recontacter

Les personnes ont entre 28 et 82 ans. Il y a une majorité de retraités.

Les gains mensuels réalisés par les adhérents sont d'une dizaine d'euros, voire 75 à 110 euros, par rapport à une couverture identique ou même supérieure.

Mutualp a décidé de ne pas augmenter le montant de ses cotisations en 2021, malgré la mise en place du 100 % santé et de la taxe covid, qui représentent pour eux un coût important.

Ces charges auraient pu entraîner une augmentation des tarifs de 3 à 4 %.

La seule augmentation pratiquée cette année est liée à l'âge, comme convenu à l'adhésion.

Il n'y aura pas non plus de modification des prestations en 2021 à part la mise en place d'une distinction entre le secteur conventionné et non conventionné à l'hôpital.

Seule l'homéopathie n'est plus remboursée puisque la CPAM ne la prend plus en charge.

Ce bilan est donc très positif. Les membres du CCAS sont heureux de permettre aux habitants de notre commune de pouvoir protéger leur santé ■

**Si vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas à contacter Monsieur Gilles Falconnet au : 06 16 24 92 28, ou par mail : [mutualp-communales@mutualp.fr](mailto:mutualp-communales@mutualp.fr)**

Il sera à l'écoute de vos besoins ou bon conseiller pour vous aider dans votre choix.

**Véronique Milliat, adjointe au scolaire, périscolaire et social, Vice-présidente du CCAS**

MA MUTUELLE SANTÉ  
COMMUNALE

Création : [www.mutualp.com](http://www.mutualp.com) - Juin 2019

La santé de tous, un bien précieux.  
Parce que nous avons tous droit à la santé !

mutualp

## La vie associative

✓ **Les associations préparent la reprise de leurs activités dès que la situation sanitaire le permettra**

La réunion annuelle des Associations Antonines et Dionysiennes a pu se tenir le samedi 13 mars 2021 à la salle des fêtes de ST ANTOINE tout en respectant les mesures d'hygiène et de distanciation.

Ce fut un moment de partage fort apprécié après un début d'année 2021 très perturbé comme l'année précédente, par la pandémie de Covid 19, même si un sentiment de lassitude, de projet inabouti subsiste.

Pourtant, l'espoir reste présent : avec les beaux jours, la vie associative compte beaucoup sur l'ouverture de ses activités en extérieur et/ou sur la mise en place d'événements culturels.

Nous invitons tout-e-s les responsables d'associations à communiquer les dates de leurs événements afin d'établir un calendrier annuel permettant à chacun d'y trouver sa place, dans une volonté de coordination que la Commune souhaite développer ; par ailleurs, elle est responsable des activités associatives qui utilisent ses sites et équipements, aussi, chaque association est te-

nue de réserver les salles et lieux nécessaires à ses activités et manifestations publiques, pour des raisons sécuritaires.

Vous pouvez aussi mettre à jour sur le site de la mairie la fiche proposée à chaque association, pour vous donner de la visibilité ; cette fiche est disponible sous la rubrique « annuaire des associations ».

**Un petit rappel : les réservations des salles des fêtes communales se font auprès de la Mairie, pensez à le faire rapidement pour pouvoir reprendre vos activités dès que la réouverture sera annoncée.**

Certains moments festifs sont d'ores et déjà programmés, on va rester optimiste et dire que la période estivale permettra la concrétisation de beaux événements, comme vous pouvez le voir dans le [calendrier](#) en fin de magazine ■

Gardons espoir !

**Brigitte GARCIA, Référente de la vie associative**



Respect des distances et port du masque le 13 mars lors de la rencontre annuelle des associations avec les élu-e-s

## Communication

### ✓ Action en partenariat : Participez à la Journée mondiale du nettoyage !

Le samedi 11 Septembre 2021 la commune et l'association "Les Sentiers Antonins" organiseront ensemble une matinée de nettoyage de la nature sur la commune de Saint-Antoine-l'Abbaye. Cette action citoyenne a pour but d'embellir notre commune. L'objectif sera de nettoyer les chemins, les ruisseaux, les combes, les bordures de routes, ... Plus nous serons nombreux, plus nous serons efficaces.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale du nettoyage (ou World Cleanup Day), voir site web : [www.worldcleanupday.fr](http://www.worldcleanupday.fr)

L'objectif est de sensibiliser à la gestion des déchets, notamment les enfants, et de nous mobiliser pour en ramasser le plus possible ; du matériel sera fourni aux participants ; nous communiquerons les détails de l'organisation un peu plus tard ■



### Lieu et heure prévisionnels :

8h30 à la salle des fêtes de Saint Antoine

Contact : [sentiers.stantoine@outlook.fr](mailto:sentiers.stantoine@outlook.fr)

*Julien Guitard, président de l'association des sentiers Antonins*

### La voix du tram

L'équipe municipale se mobilise pour vous apporter le bulletin dans votre boîte aux lettres, toutefois en cas de non distribution, merci de nous en informer ■

*Véronique Didier, référente communication*

Prochain numéro de la Voix du tram :

18 décembre 2021

Vous êtes une association et souhaitez publier un article ?

Vous venez de démarrer une activité commerciale à St Antoine ?

Le numéro de fin d'année vous ouvre une large place Transmettez nous vos articles et photos au plus tard le

Mercredi 10 novembre 2021

par mail à [contact@saint-antoine-labbaye.fr](mailto:contact@saint-antoine-labbaye.fr)

### Lutte contre les ambrosies

La région Auvergne-Rhône Alpes est la région française la plus envahie par l'ambrosie à feuilles d'armoïse.

les **allergies** à l'ambrosie ont concerné plus de **660 000 personnes**, environ **10% de la population régionale** ( 20 % sur les zone fortement infestées) soit **15 000 personnes en ISERE**.

Pour agir contre l'expansion de cette plante, télécharger l'application Signalement Ambrosie ou rendez-vous sur le site <http://www.signalement-ambrosie.fr>



## Le développement touristique

### ✓ Un nouvel équipement touristique prochainement

La ligue Auvergne Rhône-Alpes a engagé depuis quelques années un important travail de développement en accompagnant les collectivités dans la conception et la mise en place d'Espaces Loisirs Orientation proposant des activités ludiques pour enfants et adultes.

La réalisation d'un parcours d'Orientation à vocation patrimoniale permettra d'apporter un complément thématique aux expositions permanentes développées dans le Musée Départemental de Saint-Antoine-l'Abbaye et d'offrir à ses visiteurs un prolongement de découverte de l'histoire de Saint-Antoine.

Ce parcours d'orientation patrimonial sera destiné aux familles, touristes et scolaires, et décliné en une version adulte et une version enfant. Il proposera un acheminement simple pour satisfaire un public non initié, avec une douzaine de points d'intérêts pour faire découvrir le patrimoine historique de notre village ; il sera accompagné d'une carte comportant des questions, et sera signalé par l'installation d'un panneau d'information afin de faire la promotion des parcours et d'indiquer les lieux où il est possible de se procurer les documents.

Le parcours sera réalisé en partenariat avec le Musée, la communauté de commune et l'office du tourisme pour la création des supports ;  
Le conseil municipal a voté la réalisation de cet équipement touristique qui complète l'offre de visites existantes proposée par l'office du tourisme et s'inscrit dans notre politique de développement ; une subvention du département couvrira 50 % du montant de ce nouveau parcours ■

*Maryline Longis, première adjointe, référente commission « vie associative, communication et développement »*

## Les écoles de St Antoine

### ✓ Au revoir E-Enfance ! Bonjour BL-Enfance !

Le 8 juillet prochain, le logiciel de réservations pour la cantine et la garderie E-Enfance ne sera plus commercialisé.

Après plusieurs mois de travail en partenariat avec la communauté de communes Saint-Marcellin-Vercors-Isère, nous avons monté un cahier des charges et lancé un appel d'offre de marché public pour un nouveau logiciel. Notre choix s'est finalement porté sur le logiciel BL-Enfance de la société Berger-Levrault qui répondait le mieux à nos attentes techniques et tarifaires.

Ce logiciel sera mutualisé avec les communes suivantes : Saint-Hilaire du Rosier ; Saint-Sauveur ; Saint-Vérand ; SSI Cognin-Malleval-Rovon-Saint-Gervais ; Syndicat des 5 écoles ; Varacieux ; l'Albenc ; Saint-Just de Claix ; Saint-Romans ; SMVIC (8 Accueil de mineurs + 4 EAJE) ayant déjà fait leur choix et peut être les communes de RPI Beaulieu-Têche ; Chatte ; RPI des Coteaux ; RPI Montagne-Saint-Bonnet de Chavagne qui doivent se prononcer.

Au mois de juin, nos agents seront formés à ce nouveau logiciel et au mois de septembre les familles auront la chance d'en faire usage. C'est un logiciel qui reste dans l'esprit de E-enfance avec des améliorations dans son usage quotidien.

Nous tenons à remercier Aymeric VIVIER, Délégué à la protection des données à la communauté de communes Saint Marcellin Vercors Isère, qui nous a aidés à mener à bien ce projet ■

*Elodie Cheron, Référente au scolaire. Commission scolaire, périscolaire, et social.*



## Médiathèque Darodes

### Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h - 18h30

Mercredi : 16h - 18h30

Vendredi : 16h - 18h30

Samedi : 10h - 12h

Le mercredi 23 juin à 10h, la Médiathèque accueille un spectacle pour les tout-petits et leurs parents. Réalisé par Lucy Watts, ce spectacle graphique est inspiré de l'album "Tout doux", de Gaëtan Doremus, paru aux éditions du Rouergue. **Sur inscription au 04 76 36 47 87**

**D'autres événements seront programmés dès que la situation sanitaire nous le permettra.**

**Inscrivez-vous à notre newsletter pour être tenus informés**

### ✓ Budget communal 2021

#### Budget Primitif ou compte prévisionnel communal pour l'année 2021

Le Conseil Municipal du lundi 22 Février a approuvé les comptes administratifs et de gestion, et les résultats de l'année 2020 ; le budget primitif de l'année 2021 a, lui, été approuvé par le Conseil Municipal du 29 Mars 2021 ;

En voici les éléments essentiels pour le compte de la commune :

#### Commune de Saint-Antoine-l'Abbaye, budget primitif

##### Dépenses de fonctionnement :

Dépenses et Recettes s'établissent à **1 567 862 €** pour le prévisionnel au titre de l'année 2021

Les 2 postes principaux qui pèsent dans les Dépenses de Fonctionnement sont :

- les charges à caractère général :  
**505 213 €** soit 32.2% du total des dépenses
- Les charges de personnel :  
**504 667 €** soit 32.1% du total des dépenses

Le poids de ces charges est conforme à ce que l'on souhaite dans les comptes de la commune, elles sont maîtrisées ■

##### Recettes de Fonctionnement :

**Important : ce sont celles qui permettent à notre commune d'investir et de se rassurer sur l'avenir.**

Rappel pour information :

Le solde positif Dépenses - Recettes de l'exercice 2020 est de **+ 172 408 €**, en régression comparé à N-1 (2019) par le manque à gagner côté recettes compte tenu de la pandémie, notamment.

Un résultat de ce niveau reste honorable, il rassure le trésorier et les banques sur la qualité de gestion de la commune et permet d'alimenter l'investissement ■



##### En Investissement :

Dépenses et Recettes s'établissent à **5 014 610 €**

L'année 2021 verra la finalisation des travaux sur les Bâtiments Communaux : Mairie, Office de Tourisme et Bâtiment des Etrangers.

Il est vrai que ces chiffres sont conséquents, mais la couverture en est assurée majoritairement par les subventions des partenaires (DRAC, Région, Département, Communauté de communes ...), le remboursement de TVA.

Le reste à charge de la commune sera de l'ordre de 20%, déjà absorbé pour partie.

Par ailleurs, la rénovation de la façade occidentale de l'église a débuté courant 2020, elle se poursuivra sur les 2 ou 3 années à venir. Au final, le reste à charge pour la commune sera de 1% sur cette partie.

Par ailleurs, Il sera fait appel à un emprunt de 300 000 €, devant permettre de finaliser l'ensemble de ces projets dans les meilleures conditions.

Voilà la situation en quelques chiffres des comptes de la commune de St. Antoine l'Abbaye pour ce qui concerne le budget primitif, donc prévisionnel 2021.

Bel été à tous, en espérant que la pandémie prenne fin bientôt ■

**Michel PHILIBERT, adjoint aux finances**

## Les travaux de St Antoine en 2020

### ✓ Mairie, porterie et maison des étrangers : la fin des travaux approche !

Enfin, après trois ans, nous arrivons au bout de nos travaux pharaoniques : [Mairie - Office du Tourisme - Bâtiment des Étrangers]. Les toits de la porterie peuvent de nouveau étinceler de tous leurs feux sans l'écran des échafaudages. Nous en sommes aux ultimes finitions : pose de plinthes, réglage de portes, derniers enduits, mise en route chaufferie, centrale incendie, réseaux téléphone et internet, retouches et nettoyages divers. Du lundi 12 au vendredi 16 avril, la mairie de Saint Antoine a été fermée pour cause de déménagement, auquel se sont employés activement les secrétaires et l'équipe technique. La pose de l'enseigne « MAIRIE » en sera la ponctuation finale ! Vous pourrez alors admirer l'excellent travail de l'atelier Donjerkovic et des entreprises.



Mais alors l'échafaudage revenu au galop dans la grande cour me direz-vous ? Réponse : Il n'a rien à voir avec les travaux de la mairie mais avec la grêle qui a détérioré l'enduit, lequel nécessite une restauration financée par l'assurance.

La restauration de la façade occidentale continue bon train même si elle prend un peu de retard. Pierres ajustées au millimètre, travail infiniment minutieux, requérant la haute compétence de tailleurs de pierre confirmés de l'entreprise Comte et des architectes du patrimoine.

### ✓ La maison Renevier :

Un autre dossier de travaux est en préparation concernant la maison Renevier, (en face de la boulangerie) que nous devons réaliser beaucoup plus vite que nous le souhaitons, pour des questions d'opportunité de subventions notamment liées à notre classement « Plus Beaux Villages de France ». Ce lieu sera réparti entre l'E.V.S. - la Dynamo et un cabinet médical au RDC, ainsi qu'un espace co-working de 10 places au 1<sup>o</sup> étage. Le projet est conduit par l'architecte Jean Pascal Crouzet de « l'Autre Fabrique » à Chatte.

Pour le reste, l'appartement passablement dégradé par la dernière locataire est en fin de restauration et pourra très bientôt être reproposé à la location. Quelques chemins vont être rénovés, ainsi que les chalets de marché afin de pouvoir les utiliser lors des prochains événements (après covid). Le panneau d'affichage vers le parking Renevier, qui menaçait ruine, est remis à neuf. Les grilles de clôture de l'école ont été déposées, réparées et repeintes à la couleur définie par l'architecte des Bâtiments de France. Depuis longtemps, l'absence de jeux pour enfants nous préoccupe. Un ensemble va être enfin réalisé dans la cour de l'école, et un premier jeu sera installé sur le terrain public derrière l'école maternelle.

Le grand lustre de l'Abbatiale a été relampé et un treuil manuel a été installé au dessus de la voûte pour faciliter l'opération. On peut saluer l'efficacité de l'équipe technique pour l'exécution de tous ces travaux parmi toutes leurs obligations : nettoyage des rues, des toilettes, les tontes et j'en passe ...



✓ J'en profite pour évoquer une de leurs tâches récurrentes très chronophages. Il s'agit de l'entretien autour des molochs rendu nécessaire par la dépose de débris de toutes sortes sur le sol. Je rappelle que rien ne doit être déposé autour des containers et qu'une déchetterie mobile passe régulièrement pour évacuer gratuitement les objets encombrants.

✓ Dans la nuit de jeudi 15 à vendredi 16 avril, un tag est apparu sur une des parois de la mairie. Le fait et le caractère ordurier du propos témoignent d'un grand manque de respect pour ceux qui ont mis tout leur cœur à mener à bien cette réalisation. Souhaitons que son auteur puisse apprendre un jour à s'exprimer par le dialogue ouvert et non des écrits anonymes qui ne dégradent que lui-même.

Tout doucement, notre village embellit et pourra, nous l'espérons de tout cœur, accueillir après le covid les nombreux visiteurs de ce lieu magique dont nous sommes dépositaires ■

**Pierre Veyrand, adjoint aux travaux**

## Accrochage de tableaux dans l'abbatiale

### ✓ Restauration in-situ et raccrochage dans le chœur de six tableaux de Marc Chabry

Actuellement se déroule à l'abbatiale la deuxième phase de traitement en conservation-restauration de l'ensemble de six tableaux de grand format (4,99 x 3,36 m avec cadre) illustrant des épisodes de la **Vie de Saint Antoine**.

Ces œuvres ont été commandées en 1690 à Marc Chabry (1660-1727), peintre et sculpteur lyonnais. Destinées initialement à orner le chœur de l'abbatiale, elles ont été déposées en 1934 et accrochées dans les chapelles latérales. Lors de notre intervention, elles vont progressivement retrouver leur lieu de présentation originel.

Après une étude préalable (2015) suivie d'une première phase de traitement en conservation préventive (2018), le chantier en cours comprend la restauration (couche picturale et cadres) et le nouvel accrochage des tableaux, au rythme de 2 œuvres par an. L'opération prendra ainsi fin en 2022.

Les interventions étant menées au sein de l'abbatiale, avec une forte volonté de visibilité pour l'ensemble des publics, et notamment le public scolaire, au travers du dispositif "Une école, un chantier", l'espace de la restauration revêt alors un caractère particulier, puisque qu'il devient alternativement espace technique, vitrine et accueil. Nous avons accueilli en 2020 trois classes scolaires de Saint Antoine qui vont revenir cette année pour participer à des ateliers pratiques et découvrir ainsi les techniques de préparation des peintures, la dorure et la peinture sur toile.



La visibilité par le public de nos interventions a induit la construction d'un espace éphémère dans le chœur, modulaire et polyvalent afin de mettre en valeur toutes les facettes du projet tout en proposant des conditions d'observation et de travail optimisées.

Le caractère modulable de cet atelier permet de s'adapter aux étapes qui rythment le chantier dont, en particulier, l'accrochage des œuvres. Tout récemment, au courant du mois d'avril, l'emprise de l'atelier a été réduite afin de permettre l'accrochage des compositions 3 et 4, restaurées en septembre et octobre 2020, dans le chœur et en particulier la mise en place d'imposants échafaudages à déport permettant d'enjamber les stalles et lever les œuvres. L'équipe a procédé par la suite au décrochage des 4 tableaux restant dans les chapelles.



Une équipe de 15 conservateurs-restaurateurs habilités, complétée par des doreurs et 5 régisseurs/techniciens pour les manipulations techniques, sous la direction de Monika Neuner, restauratrice du Patrimoine, et Manuel Palacio, architecte/technicien, prend en charge les interventions étalées sur 3 ans ; les compositions 2 et 5 seront traitées d'avril à début juillet 2021, puis, d'avril à juillet 2022, les compositions 1 et 6. Les 4 tableaux vont donc rejoindre en 2022 ceux qui ont été accrochés en avril 2021 et le public pourra de nouveau contempler ce récit en images extraordinaires de la vie de Saint Antoine ■

**Monika Neuner - Manuel Palacio**

## Aides sur facture énergétique

### ✓ Chèque énergie : quels sont vos droits ?

En 2020, 5,8 millions de ménages ont été éligibles au chèque énergie. D'une valeur moyenne de 150 €, il permet aux ménages aux revenus modestes de bénéficier d'une aide pour régler totalement ou partiellement leurs dépenses énergétiques.

Trois années après son lancement, ce dispositif évolue dans le but d'améliorer son fonctionnement et le taux d'usage du chèque énergie. Trois grands changements vont être opérés.

### ✓ De nouveaux critères d'éligibilité

Si le revenu fiscal de référence annuel par unité de consommation (UC)<sup>1</sup> de votre foyer est inférieur à 10 800 euros, alors vous pouvez toucher cette aide.

Jusqu'à maintenant, seuls les ménages soumis au paiement d'une taxe d'habitation (même s'ils en sont exonérés) et les résidents de logements-foyers conventionnés APL étaient éligibles. En 2021, davantage de français pourront bénéficier du dispositif. Ainsi, si vous êtes résidents en EHPAD, EHPA ou USLD, vous êtes susceptibles d'être éligibles au chèque énergie. Il en va de même pour les ménages en situation d'intermédiation locative.

Dans tous les cas, aucune démarche administrative n'est requise de votre part. Les chèques énergie sont automatiquement envoyés par voie postale, à partir d'avril, aux bénéficiaires éligibles sur la base des données déclarées auprès des services fiscaux. Ces chèques énergie - pouvant être utilisés pour le paiement de facture gaz ou électricité, ou encore pour certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement - sont utilisables jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

### ✓ Les demandes de pré-affectation peuvent se faire par voie postale

Pour simplifier vos démarches, vous pouvez demander à ce que le montant du chèque soit automatiquement déduit de vos factures d'énergies pour les années ultérieures. Afin que soit prise en compte votre demande,

vous pourrez dorénavant soit renvoyer par voie postale à votre fournisseur le chèque papier en cochant la case dédiée sur le chèque, soit effectuer la démarche par téléphone ou en ligne.

### ✓ Accès aux données de consommation en temps réel

Si vous êtes bénéficiaire du chèque énergie, votre fournisseur d'électricité et de gaz a l'obligation de vous donner accès gratuitement et en temps réel à vos données de consommations (exprimées en euros), par exemple à l'aide d'un smartphone (ou de tout autre équipement numérique).

Initialement, la loi prévoyait la mise à disposition gratuite d'un affichage en temps réel des données de consommations (exprimées en euros) au moyen d'un dispositif déporté dans le logement ■

Pour en savoir + : <https://chequeenergie.gouv.fr/>

<sup>1</sup> Une personne constitue 1 UC, la 2<sup>e</sup> personne constitue 0,5 UC

Christian Garnier, maire délégué

**GOVERNEMENT**  
Département  
Région  
France

**L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie**

**LE CHÈQUE ÉNERGIE** €

**solidaire**  
Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.

**juste**  
Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement.

**simple**  
Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. IL N'Y A AUCUNE DÉMARCHÉ À ACCOMPLIR pour le recevoir.

**NOUVEAU**  
Le chèque énergie est également utilisable pour les résidents en EHPAD, en EHPA, en résidence autonomie, en ESLD ou USLD.

**NOUVEAU**  
Le chèque énergie peut être automatiquement déduit de vos prochaines factures en cochant la case prévue sur le chèque, grâce à la pré-affectation en ligne sur le site du chèque énergie, ou par téléphone.

**EN SAVOIR +**  
[www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)  
N° Vert 0 805 204 805

## Bien vivre ensemble ... Rappel des principes de civilité

### ✓ Nuisances sonores :

#### À quelle heure pouvez-vous faire des travaux chez vous ?

Pas avant l'heure, pas après l'heure !

La commune de St Antoine n'ayant pas pris d'arrêté concernant ces horaires, ceux qui s'appliquent sur notre territoire sont fixés par l'arrêté préfectoral N° 97-5126 du 31/07/1997 pour nos travaux bruyants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Source : <https://www.isere.gouv.fr/>

### Aboiements de chiens

Les aboiements du chien des voisins peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême. Ces bruits domestiques peuvent constituer un **trouble anormal de voisinage** aussi bien au sein d'un immeuble que dans une maison individuelle, et aussi bien la nuit qu'en journée. C'est une source récurrente de litige entre voisins.

Il n'existe pas de loi à proprement parler sur les nuisances sonores dues aux aboiements d'un chien. L'aboiement n'est pas en soi sanctionné : un chien a le droit d'aboyer. C'est un comportement normal de l'animal. Un aboiement fréquent ou trop intensif pourra néanmoins faire l'objet de sanctions si certaines conditions sont remplies.

### Le propriétaire du chien est-il responsable des dommages causés par son chien ?

D'après **l'article 1385 du Code civil**, « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. ».

### Constater la nuisance sonore

Pour faire cesser les aboiements d'un chien, il faut que l'aboiement soit constitutif d'un trouble du voisinage au sens de l'article R1336-5 du Code de la santé publique.

**L'article R1336-5 du Code de la Santé publique** définit la nuisance sonore : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un

lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou **d'un animal placé sous sa responsabilité.** »

*Bon à savoir : Cette législation s'applique aux propriétaires des biens aussi bien de jour que de nuit, c'est-à-dire 24h sur 24.*

La conciliation amiable du litige entre voisins est la première étape de la procédure en cas de troubles sonores du voisinage causés par les aboiements d'un chien.

**L'article R1334-31** du Code de la Santé publique dispose que le propriétaire du chien est responsable de la nuisance sonore en cas d'aboiements intempestifs. Il faut donc dans un premier temps prendre contact avec le propriétaire du chien et essayer de régler le problème à l'amiable.

Source : <https://www.legalplace.fr/guides/nuisance-sonore-chiens/>

### ✓ Brûlage des déchets verts

#### 1 - Pour les activités non agricoles et forestières (particuliers, collectivités, professionnels hors activité agricole ou forestière)

**L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013** instaure **LE PRINCIPE GÉNÉRAL D'INTERDICTION DU BRÛLAGE** à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestières, même pour les communes rurales. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.

#### 2 - Pour les activités agricoles et forestières

**L'arrêté préfectoral n°38-2016-05-12-005 du 12 mai 2016** modifié par l'arrêté préfectoral n° 38-2018-02-01-006 complète le dispositif et instaure le principe général suivant à compter du 1er janvier 2017 :

« interdiction en tout temps du brûlage dans les communes du périmètre des plans de protection de l'atmosphère (PPA) de Grenoble et de Lyon (commune de Chasse sur Rhône), interdiction de tout brûlage dans les communes iséroises qui seraient concernées par un épisode d'alerte à la pollution »

Source : <https://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Dechets/Reglementation-du-brulage-a-l-air-libre-des-dechets-vegetaux> ■

**Véronique Didier, référente communication**

## Saint Antoine d'antan – Édition 2020

### Épisode 1 : la route des bistrots

✓ Au cours des années 2010 à 2015, j'avais eu le plaisir de vous parler de l'histoire industrielle de St-Antoine l'Abbaye. Si cette activité fut prospère, elle fut très largement accompagnée d'une richesse artisanale et d'un nombre de commerces très important dans ce milieu rural dont nous sommes pour la plupart issus.

Ayant toujours vécu dans notre village chargé d'histoire, j'ai essayé de rassembler dans mes souvenirs tout ce qui pouvait s'intégrer à la vie économique locale. Trois figures antonines que je voudrais associer et remercier m'ont apporté une aide précieuse sur Saint-Antoine: Madame Huguette FOURNIER (épouse de notre ancien maire Louis Fournier), Mesdames Yvette GUEFFIER et Marguerite REYNAUD ■

Quant à Dionay, j'ai fait appel à de lointains souvenirs personnels transmis par les générations qui m'ont précédé. Je me devais de faire connaître à l'ensemble de la population de nos villages ces activités économiques qui ont animé et qui continuent d'animer la vie locale.

Cette Histoire que je veux vous conter commence à Dionay pour venir jusqu'à St Antoine. Quant à la période, il m'est difficile d'être précis, mais je ne pense pas trop m'égarer en commençant par celle d'avant guerre (1939-1945).

Je dois souligner que les cafés, les cafés-restaurants, dominaient cette activité commerciale. Si celle-ci était souvent réduite en semaine, il y avait affluence les dimanches, après la messe, les vêpres, pour les concours de coinche, belote, boules, lotos... Ce sont des lieux de rassemblements où une majorité de la population aime à se rencontrer. On y échange autour d'un verre appelé un « canon » ; on en prend plusieurs, et parfois plus qu'il n'en faut ! Chacun se rentre à pieds ou à vélo, les voitures étant peu nombreuses. Le café est une halte incontournable à l'occasion des enterrements. On y parle de celle ou celui que l'on enterre en passant en revue la vie du défunt et de sa famille, qu'elle ait été bonne ou... moins bonne. A l'époque, on accompagnait le défunt et la famille jusqu'au cimetière en suivant le corbillard. Le café situé sur la route de l'ultime demeure est nanti, car il est le lieu d'attente pour ceux (toujours les hommes soyons honnêtes) qui allaient à l'enterrement, sans se rendre à l'église (soulignons tout de même que la femme se rendait au café, mais après les funérailles).

En fait l'essentiel était d'y être "pour la famille" ! Lorsque le cafetier apercevait au bout de la rue les deux chevaux qui tiraient "le dernier taxi", les lumières du bistrot s'étei-

gnaient, le silence s'installait. Précisons que le corbillard était entouré de quatre femmes tout de noir vêtues. Choies certainement par la famille du défunt, elles tenaient le cordon (une cordelette noire et blanche se terminant par un pompon située à chaque angle). Il était précédé par le curé en chasuble noire, bréviaire à la main, et deux enfants de chœur soutane noire et surplis blanc, l'un portant la croix, l'autre le bénitier et l'écouvillon.

La famille marchait derrière, suivie de celles et ceux présents dans l'église. Le cortège passé, les lumières étaient rallumées, les portes du bistrot s'entrouvraient et la clientèle se glissait discrètement dans la procession ■

✓ **Notre route des bistrots débute à Dionay, où l'on en dénombrait trois.** Le café Ficoud était situé à la sortie du village (après la mairie) à droite en contrebas, et en bordure de la voie du tram. Il était en quelque sorte la gare de Dionay. On y aurait trouvé aussi quelques produits d'épicerie. Un peu avant la dernière maison à gauche en allant vers Roybon, le café-restaurant de la Madeleine Rey, réputée bonne cuisinière.

On dit qu'elle avait le savoir-faire pour le poulet sauté aux poivrons et le poulet aux écrevisses. On dit aussi, qu'il arrivait que dans un plat de poulets, il y avait parfois plus de têtes que de cuisses ! Ces volatiles de ferme étaient très répandus à cette époque (le poussin naissait avec le label rouge ; il le conservait jusque dans la casserole). On pouvait également y apprécier le lièvre, le lapin de garenne en civet ; des mauvaises langues auraient dit que le chat venait parfois compléter la coquette de lapin, et qu'un convive poussait de petits miaulements en rongant son os !

Je voudrais revenir un instant sur l'écrevisse indigène «pattes blanches» qui peuplait la plupart des ruisseaux, dont les nôtres : le Frison et le Furand. Tout restaurateur savait la cuisiner en sauce américaine et avec le poulet. Ce crustacé foisonnait ; il y en avait pour les pêcheurs et pour les non-pêcheurs, avant de disparaître dans les années 60. Les braconniers aimaient à aller la chercher au printemps, à la mue, à la fleur du blé disait-on.

Mais revenons au cœur du village de Dionay : le Café du Midi, un lieu qui a toujours plu et attiré beaucoup d'entre-nous. Je n'énumérerai pas tous les gérants qui se sont succédés. Cependant faisons un bref historique.



Ce lieu a appartenu jadis à la famille Falconnet, le Tonin, qui exploitait ce commerce composé d'un café, d'une épicerie, d'un bureau de tabac, agence postale, cabine téléphonique, arrêt des cars Perraud (ligne Roybon-St-Marcellin). Sa fille, Madame Simone Chambard, épouse de M. Raymond Chambard louera ce commerce à Simone et Fernand Repiton dit Charbonnot, venus de St-Antoine, du Moulin plus exactement dont je vous parlerai plus tard. Le couple développera le commerce avec la restauration.

Nous pouvons toujours y trouver gibier, poulet aux poivrons ou aux écrevisses. La vogue de Dionay et les concours de boules et de cartes donnaient de la vie à l'établissement. N'oublions pas qu'à cette époque, il n'y avait aucune salle des fêtes dans nos deux villages. Les adeptes de belote ou de coinche, se retrouvaient dans les cafés, les associations y organisaient leurs jeux de loto. Après le départ du couple Repiton, je me souviens de Madame Yvette Biggeri qui assura la relève avec succès. Quelques années plus tard, la municipalité et son maire Joël Gagnard se porteront acquéreurs du fonds de commerce et des murs. La suite, chacun d'entre-nous la connaît, avec tout d'abord la Fontaine qui chante, puis la Calèche. Ce sera ensuite un retour aux sources puisque le fonds est revenu dans la famille Falconnet avec Guy et Fabienne. Le café du midi de jadis est devenu aujourd'hui l'Auberge du Midi, ses gîtes et son café - restaurant «Chez An'toine».

De ce lieu chargé d'histoire, une route vous conduit à la Ranche. Faisons un arrêt à *l'ancienne ferme Gillos*. Danièle et Roland Gillos ajouteront à leur activité agricole et d'élevage, celle de la table d'hôte, en créant l'Auberge de la Ranche. Les produits de leur ferme (poulets, agneaux...) étaient mis en valeur par la patronne, animée par la cuisine traditionnelle, campagnarde, la cuisine de jadis que l'on aime toujours et dont beaucoup soi-disant Chefs de nos jours devraient s'inspirer. Cette activité connaîtra le succès que l'on connaît pendant un bon nombre d'années

*(à suivre)* ■

Bernard Giroud



# En bref...

## *La mairie s'installe dans ses nouveaux locaux !*

Après 3 ans de travaux les services municipaux ont enfin intégré les nouveaux locaux situés dans l'ancienne poste, place Ferdinand Gilibert ; nous espérons que vous apprécierez l'accueil, spacieux et mettant en valeur les murs en pierre ; Un grand merci à Dionay, qui a accueilli et hébergé le personnel et les élus dans sa mairie et dans la salle des fêtes.



## *Elections départementales et régionales*

Les élections départementales et régionales ont été finalement arrêtées aux dates suivantes :

- Dimanche 20 juin pour le premier tour
- Dimanche 27 juin pour le second tour

Le bureau de vote sera installé dans les locaux de la zone technique, à St Antoine, avec un circuit de circulation permettant le respect de la sécurité sanitaire ; Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 14 mai 2021..

## *La salle des fêtes de St Antoine rafraîchie pour accueillir les activités dès leur reprise*

Une équipe de conseillers municipaux, aidés du personnel des services techniques, a entrepris de rafraîchir la salle des fêtes : peinture grise pour les bas de murs, en remplacement de la peinture verte, installation d'un écran blanc permettant des projections sur le mur du fond ;

Par ailleurs, un inventaire de la vaisselle disponible est en cours, avec l'aide des présidentes du club des anciens et de la gym antonine ; merci à elles et eux de nous offrir un espace d'activité plus agréable .

## *Développement économique*

**Vous êtes commerçant, artisan, agriculteur, restaurateur, hébergeur,  
professionnel de santé, auto-entrepreneur... ?**

La commission développement économique souhaite créer un répertoire des professionnels de notre territoire.

Le référencement est gratuit, il suffit de vous faire connaître auprès de

Roland Grenier, élu municipal référent au développement économique : [rgrenier@orange.fr](mailto:rgrenier@orange.fr)

ou auprès du secrétariat de mairie.

# Nouvelles activités sur la commune

## Chambre d'hôtes

Je viens du plat pays de Jacques Brel, la Belgique.

J'ai travaillé dans le secteur social et dans l'approche aquatique avec de jeunes enfants, me laissant guider par leur inventivité, joie et rire, émerveillement, de belles relations intenses dans le respect de leur rythme.

Aimant les voyages, les randonnées, j'ai découvert le Vercors, l'altitude, les paysages ouverts sur l'horizon, une vraie rencontre avec la nature, un gros coup de coeur.

J'ai eu vent d'un projet d'habitat participatif dans un petit "éco-hameau" à Saint-Antoine-l'Abbaye.

Et voilà... c'est ici que je me suis posée ! J'ai ouvert une chambre d'hôte :

### *Graine de Tilia, une invitation au coeur des écosystèmes..*

La chambre d'hôte **Graine de tilia** est nichée dans un éco-hameau, à deux pas du village médiéval de Saint-Antoine-L'Abbaye, au pied du massif du Vercors. Située dans une maison en matériaux écologiques : **bois, terre, paille, peinture à l'argile**, bois d'intérieur huilés à partir de produit naturel, elle a obtenu le premier label de tourisme durable pour les hébergements touristiques « CLEF VERTE".

La chambre d'hôte se trouve dans une maison, elle comporte une entrée indépendante, un bel espace cuisine et une salle de bain ; elle peut accueillir 2 personnes.

L'aménagement est épuré et discret, de belles matières, le choix de teintes douces, mettent en valeur la luminosité et les volumes du gîte. Un bon petit déjeuner est inclus !

Table d'hôte en soirée sur réservation axée sur la recherche des accords entre mets et thés, un moment de convivialité et de partage.

### Espace détente :

Terrasse face au jardin

Grande terrasse à l'étage avec hamacs

Connection internet gratuit (wifi ou filaire)

*Françoise Verfaillie*

tel : 06 74 30 23 60

[www.grainedetilia.com](http://www.grainedetilia.com)



## *Nos artisans d'art et commerces de bouche dans le village ...*

Ils nous accueilleront dans leurs boutiques dès que la situation sanitaire le permettra

Dans les nouveaux locaux de la Mairie, une mini galerie accueillera 2 boutiques d'artisanat, qui viendront compléter la belle offre déjà proposée à St Antoine : bijoux, cuirs, taille de pierre, sculpture, céramique, poterie, ébénisterie ...

Pour les gourmandes et gourmands, rappelons les commerces existants qui proposent miels et produits de la ruche, thés et infusions, boulangerie et viennoiseries, épicerie et primeurs, volailles et œufs fermiers, charcuteries, ainsi que les restaurants du village de Saint-Antoine, et de Dionay.

# AGENDA mai —

*Ce programme est publié sous réserve de conditions sanitaires favorables*

*Pensez à consulter le site de la mairie et o*

## MAI

**Jeudi 6, lundi 10 et mardi 11** : Aide à la déclaration de revenus — la Dynamo  
**Vendredi 7** : Assemblée générale — l'Arche de Saint-Antoine  
**Samedi 8** : Atelier Communication Non Violente — la Dynamo  
**Mercredi 12** : Atelier découverte auto—massage — la Dynamo  
**Jeudi 13** : Fête de l'Ascension — la paroisse  
**Samedi 15** : Nuit des Musées : sérénade russe — Musée départemental  
**Dimanche 16** : Nuit des musées : Jubileum — Musée départemental  
~~**Dimanche 16** : Marché aux fleurs et plantes rares~~ **ANNULÉ**  
**Dimanche 23** : Ballade contée autour de l'étang de Dionay — Musée départemental  
**Mercredi 26** : AG — chapelle St Jean le Fromental  
**Jeudi 27** : Repas des anniversaires — club des Antonins  
**Vendredi 28 ou samedi 29** : AG — Testes en l'air  
**Vendredi 29** : Atelier parents/enfants — la Dynamo  
**Vendredi 29** : Découverte Parkour — la Dynamo  
**Dimanche 30** : AG — la Dynamo

## JUIN

**Vendredi 4** : Rencontre parents/enfant — la Dynamo  
**Samedi 5 et dimanche 6** : RDV au jardins — Musée départemental  
**Samedi 5** : Atelier numérique — la Dynamo  
**Dimanche 6** : Atelier Communication Non Violente — la Dynamo  
**Jeudi 10** : Atelier album photo numérique — la Dynamo  
**Samedi 12 et dimanche 13** : Séminaire "La Vie a-t-elle un sens ?" — Planétaire, avec Frédéric Lenoir  
**Dimanche 13** : Marché des potiers  
**Vendredi 18** : Réunion des bénévoles — Textes en l'Air  
**Samedi 19** : Découverte Parkour — la Dynamo  
**Dimanche 20** : Ballade contée autour de l'étang de Dionay — Musée départemental  
**Mercredi 23** : spectacle graphique—Médiathèque Darodes  
**Samedi 26** : Kermesse des écoles antonines — Amicale Laïque  
**Dimanche 27** : Inter quartiers foot — USEA  
**Concerts d'orgue** : Les amis de l'orgue de St Antoine

## JUILLET

**Samedi 3** : Spectacle inaugural «un rameau sortira» — Musée départemental  
**Dimanche 4** : La rando du Taco — Amicale Laïque  
**Du dimanche 4 au 11 novembre** : Exposition « La forêt » — le Noviciat  
**Du Mercredi 21 au dimanche 25** : Festival Textes en l'Air  
**Samedi 24** : Spectacle par le musée, en partenariat avec Textes en l'Air  
**Vendredi 30, samedi 31** : Festival Pig'Halle — Rue Haute Production

# décembre 2021

*et pourra être modifié en fonction de l'évolution des consignes nationales ;*

*des associations pour suivre les mises à jour*

## AOUT

**Vendredi 6** : Festival Pig'Halle — Rue Haute Production

**Du jeudi 12 au dimanche 15** : Vogue de St Antoine l'Abbaye, — Comité des Fêtes

**Vendredi 13, 20 et 27** : contes et harpe au jardin — Musée départemental

**Du dimanche 15 au 22** : XIX ème académie d'été — Amis de l'orgue de St Antoine

**Du 20 au 22** : concert dans le cadre du Festival Berlioz, à préciser

**Dimanche 22** : foire à la brocante

**Jeudi 26** : Concours interclub, coinche, pétanque — Club des Antonins

**Samedi 28 août** : Vogue à Dionay — Comité des Fêtes

## SEPTEMBRE

**Samedi 11** : Journée de nettoyage des sentiers — Les sentiers Antonins

Journées d'étude par le musée de St Antoine l'Abbaye

**Samedi 18 et dimanche 19** : Journées Européennes du Patrimoine — musée de St Antoine l'Abbaye

**Samedi 26** : Ballade contée autour de l'étang de Dionay — Musée départemental

## OCTOBRE

**Samedi 2, dimanche 3** : Les jeux sont fête — Rue Haute Production

**Samedi 16** : Réunion des associations — commission vie associative

**Dimanche 17** : Ballade contée autour de l'étang de Dionay — Musée départemental

**Dimanche 24** : Foire à l'ancienne et aux potirons

## NOVEMBRE

**Dimanche 21** : Ballade contée autour de l'étang de Dionay — Musée départemental

**Jeudi 25** : Repas « cuisses de grenouilles — Club des Antonins

## DECEMBRE

**Jeudi 9** : Repas de Noël — Club des Antonins

**Samedi 11** : Noël au Musée

**Samedi 11 et dimanche 12** : « Noël des lumières »

## Ils nous accueillent et proposent leurs services

## Commune : Infos pratiques

### Santé

**Médecin** : Prise de rendez-vous à la Maison de Santé à St-Marcellin au 04 76 38 79 10

Mardi matin : Claire ORTEGA

Mercredi journée : Pierre ORTEGA ou Grégory HERBINSKI

Jeudi journée : Sabrina PEYRARD ou Justine HARLE

**Afin d'améliorer le service à la population, la permanence est désormais ouverte à toutes et tous.**

### Orthophoniste :

Charlotte CHAQUET : 09 86 32 49 99

### Pharmacie :

Jean Cosnard : 04 76 36 41 33

### Kiné & ostéopathie

Cabinet Nedelcu : 04 76 36 44 21

Ostéopathie : Pauline Garcia : 06 37 02 51 37

### Cabinet d'infirmières :

Emma BAITAZIEV : 06 62 50 55 01

Aurélie HUGONIN : 06 75 55 50 35

Claude IDELON : 06 80 70 95 40

Estelle FERRIEUX : 06 86 40 48 01

Maud JAUNE : 06 09 66 85 67

### Taxi

Mr Grand : 06 45 85 55 97

### Centre de loisirs

Informations et inscriptions :

Tel : 07 66 80 36 15

Asso.grandirensemble38@gmail.com

Grandirensemble38.fr

### Office du tourisme

Téléphone : + 33 (0)4 76 385 385

E-mail : tourisme@saintmarcellin-vercors-isere.fr

Place Ferdinand Gilibert – 38160 Saint-Antoine-l'Abbaye

#### Ouverture :

- **Mars, avril, mai, juin, septembre** : Lundi au dimanche 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 (sauf jeudi-après-midi)
- **Octobre** : lundi au dimanche de 14h à 17h30 ainsi que mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30

**Juillet et août** : lundi au dimanche de 9h30 à 13h et de 14h à 18h

### Accueil Mairie

Place Ferdinand Gilibert  
Saint-Antoine-l'Abbaye

Ouverture les lundis non stop de 8h30 à 16h30

Les mercredis 8h30 – 12 h

Les vendredis 8h30 – 12 h

Tél : 04 76 36 42 08 — mail :

mairie.saint.antoine.labbaye@wanadoo.fr

**Pompiers** : 18

**SAMU** : 15

**Gendarmerie Saint Marcellin** :

04 76 38 00 17

### Services communaux et écoles

Urgence le week-end : 07 86 91 66 24

Zone technique : 04 76 36 46 85

École des tilleuls : 04 76 36 44 25

École des Platanes : 04 76 36 44 06

### Médiathèque Darodes

Contact : 04 76 36 47 87

Mardi/Mercredi/vendredi de 16h à 18h30

Samedi de 10h à 12h